

**5<sup>ème</sup> Réunion du Comité de session du  
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC5)**

*En ligne, 28 juin – 9 juillet 2021*

UNEP/CMS/ScC-SC5/Résultat 7

**MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONNEL SUR  
LE GUÉPARD ASIATIQUE**

La cinquième réunion du Comité de session du Conseil scientifique (SCC-SC5), qui s'est tenue du 28 juin au 9 juillet, a décidé de créer un groupe de travail intersessionnel sur le sujet susmentionné.

Ce groupe de travail aura pour mandat d'examiner les options pour le rétablissement du guépard d'Asie et d'Afrique du Nord-Est comme indiqué dans les termes de référence ci-dessous, et de faire un rapport au Comité de session à sa 6<sup>ème</sup> réunion sur ses conclusions et pour prendre une décision à la COP14.

Le groupe de travail devrait être composé des États de l'aire de répartition concernés, ainsi que de représentants régionaux africains du comité de session, d'experts de l'UICN, d'autres membres intéressés et d'autres experts, le cas échéant.

Le Groupe de travail intersessionnel devrait :

- a. examiner les évaluations du statut génétique du guépard d'Asie *Acinonyx jubatus venaticus*, afin d'évaluer l'état actuel de la population, et déterminer si un complément provenant d'autres populations de guépards est nécessaire pour assurer sa viabilité génétique ;
- b. de travailler en étroite collaboration avec les États de l'aire de répartition concernés et le Secrétariat de la CITES pour explorer les possibilités d'utiliser les guépards disponibles de sous-espèces acceptables, afin d'établir et de maintenir une population bien gérée en vue d'une éventuelle réintroduction/renforcement en Afrique du Nord-Est, une fois que leur protection pourra être assurée, et les options permettant de soutenir la reconstitution du guépard en Asie de l'Ouest et du Sud ;
- c. travailler en étroite collaboration avec les États de l'aire de répartition actuels, historiques et potentiels concernés, le Secrétariat de la CITES, le Groupe de spécialistes des félins de la CSE de l'UICN et d'autres experts si nécessaire, afin d'explorer les meilleures options génétiques, phénotypiques, démographiques et écologiques et la disponibilité pratique des guépards, en tenant compte de divers facteurs, notamment les structures sociales, la santé vétérinaire, les maladies infectieuses des guépards et l'interface science-politique, afin d'établir une métapopulation gérée en vue d'une éventuelle réintroduction/renforcement dans les États de l'aire de répartition actuels, historiques et potentiels concernés, une fois que leur protection pourra être assurée, et de fournir un soutien à la reconstitution du guépard en Asie occidentale et méridionale ;

- d. en collaboration avec les institutions expertes concernées et le groupe de spécialistes des félins de la CSE de l'UICN, soutient la compilation d'un catalogue de candidats probables qui pourraient être disponibles pour un programme de reconstitution du guépard en Afrique du Nord-Est et en Asie occidentale et méridionale, et identifie des sites de relâchement potentiels qui sont suffisamment sûrs pour soutenir la reconstitution de la population ;
- e. offrir un soutien aux Etats de l'aire de répartition actuels, historiques et potentiels dans le développement d'une nouvelle stratégie pour la conservation du guépard d'Asie ; et
- f. faire un rapport sur ses conclusions à la 6ème réunion du Comité de session du Conseil scientifique.